



## **Déroulement horaire des ruches copain du Monde**

### **SAMEDI 14 NOVEMBRE**

**Lieu :** Salle 300

#### **Descriptif :**

- 10 ruches autour des 10 droits de l'enfant (retenus par le SPF)
- 4 questions identiques pour chaque atelier (pour aboutir à 4 synthèses)
- La réflexion d'un atelier portera sur 1 des dix droits.
- 1 ruche est composée de 5 à 6 enfants.
- 1 animateur et un Co-animateur gère la ruche

**Vendredi 13 novembre : Réunion des animateurs (30mn) la veille après la table ronde- (précisions sur place)**

#### **8h30- 9h Arrivée des animateurs de ruches :**

- Installation de la salle
- Débriefing

#### **8h45 : Accueil des enfants**

#### **9h : Introduction de Régis Groyer**

- Qu'est-ce que la CIDE
- Le rôle des ruches copain du Monde dans le congrès ?

#### **9h15 : Séparation en atelier : 10 ruches, 1 animateur, 1 rapporteur**

- Présentation de l'animateur et du rapporteur
- Rappeler l'objectif de la ruche et son déroulement

#### **9h20 : Début de la réflexion**

- **Animation :** 10 min
- **Les questions :**

1. **Question 1 :** En quoi le droit énoncé est important ? Qu'est-ce qu'il représente pour l'ensemble des enfants ? (5 min)
2. **Question 2 :** Pourquoi peut-on dire que ce droit n'est pas respecté ? Quels exemples ?  
(En France et dans le monde entier) (10 mn)
4. **Question 3 :** Quelles actions pouvons-nous mener en tant qu'enfants afin de permettre une meilleure application de ce droit pour les enfants français et pour les enfants étrangers ? (15mn)  
Quelles actions le Secours populaire peut-il mener pour permettre une meilleure application du droit en France et dans le monde ? (15mn)
5. **Questions n°4 :** Quels sont les besoins nécessaires pour mettre en œuvre ses actions ? (moyens financiers, moyens matériels...) (10mn)

## **10h25 : Résumé**

- Rappel en commun des décisions prises
- Désignation d'un rapporteur
- Remerciement

NB : Les enfants sont confiés à l'équipe d'animation.

## **Déroulement de la synthèse**

### **10h30 : Travaux de synthèse en petit groupe**

Les animateurs et les rapporteurs de chaque ruche travaillent la synthèse avec l'enfant désigné par le groupe.

(Reprise du paperboard, reprise par écrit des 5 questions, ...)

**11h : Rassemblement de l'ensemble des rapporteurs adultes et des enfants désignés par leur groupe ou en tant que rapporteur en plénière.** Les animateurs peuvent rester s'ils le souhaitent. Travail en commun de la synthèse des synthèses

**11h30 : Répétition des 5 enfants porte-parole avec leur rapporteur.**

Le choix des ruches se fera par tirage au sort le vendredi après-midi. Attention, les 5 rapporteurs ont été choisis. Si vous les avez dans vos ruches il n'y aura donc pas d'élections.

- Mona de l'Oise
- Quentin de Seine Saint Denis
- Erwin de Seine et Marne
- Ambrine des Bouches du Rhône.
- 1 enfant étranger : Belge

## **Remarque :**

- Régis et Céline supervisent le déroulement horaire.
- La répartition des ateliers en ruche est à la fin du document
- Les documents détaillés vous seront distribués la veille ou le jour même





## **Rôles des animateurs**

1. Avant de commencer le débat: -
  - Se présenter et laisser se présenter le Co-animateur
  - Faire un tour de table
2. Présenter rapidement l'objectif de la ruche (cf. Annexe 1), copain du Monde et le Secours populaire. ([www.copaindumonde.org](http://www.copaindumonde.org) / [www.secourspopulaire.fr](http://www.secourspopulaire.fr))
  - **L'objectif : recueillir les propositions d'actions de solidarité des enfants autour du thème des 10 droits de la CIDE.**
3. Expliquer l'objectif et le déroulement de la ruche aux enfants (4 questions à traiter en 1h30)
4. Election d'un porte-parole pour rapporter les commentaires et les propositions de l'atelier Rôles des Co-animateurs dans le cadre uniquement de la synthèse de 11h

### **Le rôle particulier du Co-animateur**

1. Il se présente
2. Il doit noter de façon structurée sur le paperboard et puis lors de la première synthèse toutes les informations pertinentes et importantes des enfants.
3. Il aide l'animateur dans sa gestion du temps.
4. Il aide l'animateur à gérer la distribution de la parole
5. Il assure après chaque lecture une relecture de ses notes pour permettre de mettre en commun les propositions et les remarques.

### **Les règles :**

- **Respecter la parole de l'autre**
- **Aucune intervention n'est mauvaise. Toute idée nourrit le débat.**

### **A noter :**

- Il faut se mettre au niveau de l'enfant (humour, ludique...)
- Il est important de se fonder sur des exemples concrets (cf. le site ou le journal CDM, expérience personnelle)
- Toutes les questions doivent être posées
- Il faut créer la discussion
- Le Co-animateur note toutes les informations importantes

**NB : il ne s'agit pas d'un cours magistral, ni d'un discours de morale**

**Les 3 techniques d'animation permettant d'introduire la discussion sur les droits de l'enfant : (vues en formation du 19/10/09)** . Chaque animation ne doit pas durer plus de 10 mn :

**1. Photo langage :**

- L'animateur prépare des photos en lien avec le droit de l'atelier (ruche) dans lequel vous vous trouvez.
- Il pose la question suivante : Qu'est-ce que le droit au ..... ? Choisis une image qui représente le mieux ce droit.
- Chaque enfant choisit une image qui lui semble le plus correspondre sa représentation du droit.
- Chacune explique son choix.
- L'animateur pose les questions
- Le Co-animateur note les mots clefs et les remarques des enfants
- Ces éléments écrits serviront de base à la réflexion commune

**2. Dessine ton droit :**

- L'animateur prépare son matériel (crayons, stylos, feuilles etc....disponibles sur place)
- Il demande aux enfants de dessiner le droit correspondant à son atelier.
- Le groupe regarde l'ensemble des dessins et à tout de rôle chaque enfant s'exprime sur le dessin qu'il a choisi (dessin différent du sien).
- L'auteur du dessin donne ensuite son explication et c'est à lui de s'exprimer sur un autre dessin.

**3. Droit aux mots :**

- L'animateur prépare son matériel (crayons, stylos, feuilles etc....disponibles sur place)
- Il demande aux enfants d'écrire les 2 ou 3 premiers mots qui leurs viennent en tête lorsque qu'il prononce une idée, un thème. (cette notion ou idée ou question doit être en lien avec le droit correspondant à son atelier). Ex : Quels sont les mots qui vous font penser à l'école ? Peux-tu résumer en 2- 3 mots le droit aux loisirs ?
- Les bouts de papier sont mélanger et redistribuer (un enfant ne doit pas tomber sur ses propres mots).
- L'animateur interroge un enfant qui va lire à voix haute le contenu de sa feuille. Il donne son avis.
- L'auteur des mots écrits sur la feuille donne ensuite son explication et c'est à lui de s'exprimer au sujet du papier qu'il a dans les mains.



TABLEAU DES ANIMATEURS DE RUCHES						
FD	NOM	PRENOM	statut	Atelier	Statut	Autres
HSBC	Marret	Isabelle	invit. Nat.	Ruche des enfants belges et portugais	co-animateuse DE	Stand CDM
Nat	Vauloup	Karine	invit. Nat.	n°5 Droit aux vacances et aux loisirs	Animatrice	
13	Jean-Bart	Haouida	invit. Nat.	n°3 Droit des enfants handicapés	co-animateuse	Stand CDM
13	Beysselance	Lysia	Délégué FD13	n°8 Droit d'être protégé contre l'exploitation	Animatrice	
13	Lahmar	Manoubi	invit. Nat.	n°8 Droit d'être protégé contre l'exploitation	co-animateur	Stand CDM
27	Louédec	Patricia	invit. Nat.	n°1 Droit de s'alimenter, d'être à l'abri	co-animateuse	Stand CDM
29	Tréal	Sylvie	invit. Nat.	n°6 Droit à la culture	co-animateuse	Stand CDM
29	Roué	Claudie	invit. Nat.	n°6 Droit à la culture	Animatrice	Stand CDM +Animation
37	Gaulupeau	Johnny	Délégué FD37	Ruche des enfants belges et portugais	Animateur DE	Stand CDM +Animation
37	Tapin	Marie	invit. Nat.	n°9 Droit d'être protégé contre les mauvais traitements (toute violence...)	co-animateur	Stand CDM
38	Dexmier	Perrine	Délégué FD38	n°7 Droit aux secours (aide d'urgence, guerre, ...)	Animatrice	
59	Mahamid	Hanane	invit. Nat.	n°5 Droit aux vacances et aux loisirs	co-animateur	Stand CDM
63	Marques	Anthony	Délégué FD63	n°10 Droit de s'associer et droit à l'expression	co-animateur	x

65	Guinle	Thierry	invit. Nat.	Ruche des enfants Indiens et Africians	co-animateur DE	Accompagnateur Délégation étrangère
68	Palpacuer	Sophie	Délégué FD68	n°2 Droit d'être soigné	Animatrice	
75	Habozit	Anne	Invit. Nat.	n°4 Droit à l'école	Animatrice	Stand CDM
75	Mercier	Jacques	Délégué FD75	n°4 Droit à l'école	co-animateur	Stand CDM
75	Achache	Malika	Invit. FD75	n°7 Droit aux secours (aide d'urgence, guerre, ...)	co-animateur	Stand CDM
75	Rigaud	Françoise	Délégué FD75	n°2 Droit d'être soigné	co-animatrice	Stand CDM
75	Jouanicot	Virgine	Délégué FD75	Ruche des enfants Indiens et Africians	Animatrice DE	
75	Fréchard	Maïté	Délégué FD76	Ruche des enfants indonésiens	Animatrice DE	
77	Léger	Kevin	Délégué FD77	n°1 Droit de s'alimenter, d'être à l'abri	Animateur	
78	Fosse	Aline	Délégué FD78	n°9 Droit d'être protégé contre les mauvais traitements (toute violence...)	Animatrice	
92	St Maxin	Aude	Délégué FD92	n°3 Droit des enfants handicapés	Animatrice	Stand CDM +Animation
93	Moulin	Sylvain	Fichier Mineurs- invt.	n°10 Droit de s'associer et droit à l'expression	co-animateur	Stand CDM +Animation
93	Chédé	Bertrand	Délégué F93	n°10 Droit de s'associer et droit à l'expression	Animateur	
37	Groyer	Régis	Délégué FD37	coordination ruches		
Nat.	Alèbe	Céline	Invit.	coordination ruches		
75	Materi	Leila	Délégué FD75	au choix	co-animateur	x